SYNDICAT NATIONAL DES INDUSTRIES DE L'EMBALLAGE LÉGER EN BOIS

Optimiser l'évacuation des cagettes bois

Depuis avril 2015, le SIEL accompagne gratuitement des magasins et centrales dans toute la France ainsi que des marchés d'intérêt national et d'autres détenteurs de cagettes usagées.

Le recyclage du bois est encore mal connu. Notre action d'appui en revêt d'autant plus d'importance, notamment avec l'entrée en vigueur depuis le 1er juillet 2016 du décret dit "5 flux"[1].

Un objectif commun

Objectif : faciliter l'évacuation des cagettes bois, chercher à en diminuer les coûts de façon drastique.

Coût : nos diagnostics et accompagnements sont réalisés à titre gracieux. En échange du succès de notre opération, nous apprécions de pouvoir communiquer en partenariat soit en interne à votre enseigne soit en externe selon vos possibilités, pour pouvoir faire connaître et développer cette action.

Pourquoi : l'investissement de notre syndicat professionnel vise à fluidifier l'évacuation des cagettes bois (gain économique et écologique) et s'inscrit dans notre soutien au libre choix d'emballage.

Cagettes bois : la qualité à tous niveaux

Les cagettes bois présentent des atouts remarquables :

- **Qualité** : meilleure conservation des aliments et sécurité alimentaire, notamment grâce aux propriétés hygrorégulatrices et antibactériennes naturelles du bois.
- **Image** : naturel, qualité, circuit court.
- **Ecologie** : matériau renouvelable, local, transformé et utilisé localement.

De plus, l'analyse de cycle de vie (ACV) réalisée par l'ADEME montre que la cagette bois est la plus économe en énergie non renouvelable, même en mono-utilisation.

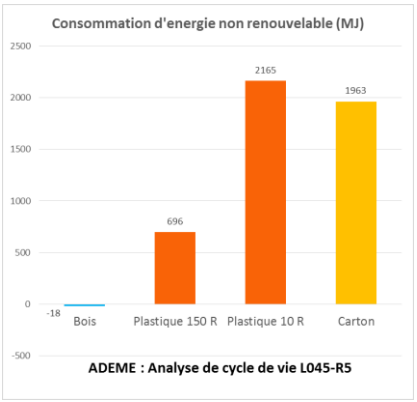

Notre action

Résultats : même lorsqu'une solution de recyclage est déjà en place, il est souvent possible de réduire les coûts. Fréquemment, nous les avons divisés par deux ou trois. Ceci est également vrai pour les cagettes actuellement mises en DIB.

Méthode : notre travail d'optimisation prend en compte votre configuration spécifique (pool déchet, flux de cagettes), vos méthodes de travail (personnel, temps), identifie les matériels adéquats, et analyse les propositions logistiques et économiques des recycleurs. Au final, vous disposez d'un inventaire chiffré des solutions techniques et logistiques optimales, que vous restez libre de mettre en œuvre.

Déroulé général : 1) contact téléphonique et pré-diagnostic 2) RV sur place et diagnostic 3) solutions 4) le cas échéant, prêt de matériel pour phase de test.

Notre action n'est pas commerciale : nous restons juge, en toute transparence avec vous, des suites et des priorités que nous accordons à vos demandes.

Contact : Emmanuel Naudin e.naudin@siel-grow.fr 06 67 81 42 46

Guide pratique "Optimisez le recyclage et la valorisation de vos cagettes bois" : https://www.emballage-leger-bois.fr/recyclage

Exemple de notre action au MIN de Bordeaux : https://youtu.be/aTTYnfWi3BE

[1] Décret n° 2016-288 du 10 mars 2016